UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

Ecole Supérieure Polytechnique



Département Génie Civil BP 5085 Dakar-Fann Tél 33 824 48 87 / Fax 33 824 29 26

DIPLOME D'INGENIEUR TECHNOLOGUE FORMATION SOIR (DIT-SOIR)

I - DISPOSITIONS GENERALES

Il est créé à l'Ecole supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, un Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil

Le diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil est organisé au sein du domaine Sciences et Technologies, de la mention Sciences de l'Ingénieur, dans la spécialité Génie Civil. Le Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil prépare à la poursuite des études et/ou à l'insertion professionnelle.

L'offre de formation est organisée sous la forme de parcours de formation initiale. Le cursus de diplôme d'Ingénieur de Conception en Génie Civil est structuré en 6 semestres d'enseignement de 18 crédits pour les 5 premiers semestres et 30 crédits pour le 6ème et dernier semestre.

Les semestres 5 et 6 correspondent à la première année.

Les semestres 7 et 8 correspondent à la deuxième année.

Les semestres 9 et 10 correspondent à la troisième année.

Le Diplôme d'Ingénieur technologue sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits.

II - CONDITION D'ACCES AUX ETUDES DU DIT EN GENIE CIVIL

Peut s'inscrire en 1ère année du Diplôme d'Ingénieur de technologue en Génie Civil, le candidat pouvant justifier :

- soit d'un Diplôme de DUT ou de BTS en Génie Civil
- soit d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur.

L'admission se fait par examen de dossier.

Peut s'inscrire en 2^{ème} année du Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil le candidat ayant validé les semestres 5 et 6 individuellement ou par compensation.

Peut s'inscrire en 3^{ème} année du Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil le candidat ayant validé les semestres 7 et 8 individuellement ou par compensation.

Les candidats prennent au maximum trois inscriptions administratives annuelles dans le cursus de diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil.

Une inscription supplémentaire peut être accordée, à titre dérogatoire, par le Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique dans le cas de situations particulières, après avis de l'Assemblée l'Ecole Supérieure Polytechnique.

III - ORGANISATION DE LA FORMATION

Le cursus du Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil qu'elle soit organisée en formation initiale ou en formation continue assure à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales, transversales et de compétences professionnelles. La formation est organisée sous forme de : cours, séminaires, travaux dirigés,

travaux pratiques, stages, conduites de projets. Les stages et les conduites de projets individuels ou collectifs sont organisés en 3^{ème} année. Ils impliquent la rédaction d'un rapport ou d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance. La formation est dispensée en présentiel.

La formation est composée d'unités d'enseignement. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits. La formation comprend des unités d'enseignement obligatoires et des unités d'enseignement optionnelles.

IV - CONTROLE DES CONNAISSANCES

Il est organisé dans le cadre des unités d'enseignement des contrôle des connaissances comportant des contrôles continus et / ou des examens terminaux. L'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre. Une session de rattrapage est organisée, au plus tôt, une semaine après la publication des résultats des semestres 6,8 et 10.

Ne sont autorisés à participer aux épreuves du contrôle continu et aux épreuves de l'examen terminal que les étudiants ayant rempli les conditions de leurs inscriptions administrative et pédagogique.

Seuls peuvent se présenter à l'examen les étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité aux séances de cours, de travaux dirigés et travaux pratiques.

Les modalités de contrôle de connaissances comme stipulées dans l'annexe 2 du Projet d'arrêté portant création et organisation du Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil, à l'Ecole supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar sont de 1/3 pour les contrôles continus et 2/3 pour les examens.

V - VALIDATION DES PARCOURS DE FORMATION

Le Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil s'obtient uniquement par la validation de toutes les unités d'enseignement. Une unité d'enseignement est validée si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Lorsque l'unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, elle est validée par compensation entre ses éléments constitutifs. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement s'effectue quelle que soit la note obtenue dans le semestre.

Les unités d'enseignement validées sont définitivement acquises et capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour les unités d'enseignement qui ne sont pas validées, l'étudiant conserve, pour la session de rattrapage, le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne, sauf renonciation écrite de sa part formulée auprès du service de la scolarité avant le début de la session de rattrapage.

Un semestre est validé si toutes les unités d'enseignement le composant sont validées.

La compensation entre les unités d'enseignement de même nature, dans le même semestre est autorisée. La nature des unités d'enseignement est définie par les établissements.

Tout semestre validé est définitivement acquis. L'étudiant ne peut plus en demander la renonciation.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 18 crédits correspondants pour les cinq premiers semestres et 30 crédits pour le dernier semestre.

Le Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil est décerné aux étudiants qui ont validé les 6 semestres du cursus.

L'obtention des 120 crédits confère le grade de Diplôme d'Ingénieur Technologue.

Les mentions aux examens sont déterminées comme suit :

- PASSABLE quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 12 sur 20 ;
- ASSEZ BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 12 sur 20 et inférieure à 14 sur 20 ;
- BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 14 sur 20 et inférieure à 16 sur 20 ;

• TRES BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 16 sur 20.

Une attestation de réussite et d'obtention du Diplôme d'Ingénieur de Conception en Génie Civil signée par le chef des services administratifs de l'Ecole supérieure Polytechnique, est délivrée à l'étudiant.

Le diplôme est signé par le Ministre en charge de l'enseignement supérieur et le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

VI - COUT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est constitué **des droits d'inscription** régis par l'arrêté n°17072 en date 18 octobre 2013 du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sont payés à l'université via une institution bancaire et **des frais d'écolage** payés au niveau des caisses de l'Ecole Supérieure Polytechnique.

A) Les Droits d'inscriptions

Les Droit d'inscription pour les étudiants sont de :

	l'UEMOA et le	égalais et les res es pays signatair pération spécifiq	es d'accord de	Les ressortissants des autres pays				
Année	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3ème		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
Classe Jour	25 000 Frs	50 000 Frs			200 000 Frs	400 000 Frs		
Classe Soir	25 000 Frs	50 000 Frs	50 000 Frs		200 000 Frs	400 000 Frs	400 000 Frs	

B) Les frais d'écolage

1) Cours du iour

Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques					Les ressortissants des autres pays						
Année	FIUCAD	F I ESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel	FIUCAD	FIESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel	
DIT 1 JOUR	25 000	110 000	125 000	9	1 260 000	200 000	110 000	125 000	9	1 435 000	
DIT 2 JOUR	50 000	85 000	125 000	9	1 260 000	400 000	85 000	125 000	9	1 635 000	

2) Cours du soir

Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques						Les ressortissants des autres pays					
Année	FIUCAD	F I ESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel	FIUCAD	FIESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel	
DIT 1 SOIR	25 000	70 000	85 000	9	860 000	200 000	70 000	85 000	9	1 035 000	
DIT 2 SOIR	50 000	45 000	85 000	9	860 000	400 000	45 000	85 000	9	1 210 000	
DIT 3 SOIR	50 000	45 000	85 000	9	860 000	400 000	45 000	85 000	9	1 210 000	

C) Le paiement à l'inscription

1) Cours du jour

Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques					Les ressortissants des autres pays					
Année	F I UCAD	FIESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription	F I UCAD	F I ESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription
DIT 1 JOUR	25 000	110 000	125 000	125 000	385 000	200 000	110 000	125 000	125 000	560 000
DIT 2 JOUR	50 000	85 000	125 000	125 000	385 000	400 000	85 000	125 000	125 000	735 000

2) Cours du soir

Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques]	Les ressor	tissants d	es autres j	pays	
Année	F I UCAD	FIESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription	F I UCAD	FIESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription
DIT 1 SOIR	25 000	70 000	85 000	85 000	265 000	200 000	70 000	85 000	85 000	440 000
DIT 2 SOIR	50 000	45 000	85 000	85 000	265 000	400 000	45 000	85 000	85 000	615 000
DIT 3 SOIR	50 000	45 000	85 000	85 000	265 000	400 000	45 000	85 000	85 000	615 000

Les étudiants pris en charge par un organisme ou une entreprise sont soumis aux mêmes conditions de règlement que les particuliers. Toutefois la somme avancée à l'inscription leur sera remboursée dès que le paiement par l'organisme ou l'entreprise parviendra à l'E.S.P.

Pour les étudiants qui optent pour le paiement mensualisé, il est à retenir que le dernier délai de paiement est toujours fixé au 10 du mois.

N.B:

FI UCAD : Frais d'inscription UCAD
 FI ESP : Frais d'inscription ESP

VII DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature comporte :

- ♦ Un formulaire de préinscription à remplir
- ♦ Un curriculum vitae
- ♦ Un extrait de naissance 6 mois
- ♦ Les copies légalisées des diplômes (BAC et BAC+2 dans le domaine du génie civil ou dans le domaine des sciences : Math-physiques/Physique-chimie).
- ♦ Les relevés des notes du diplôme présenté (DUT, BTS, DST ou du diplôme équivalent)
- Une attestation d'équivalence fournit par le Rectorat de l'Université Cheikh Anta DIOP pour les diplômes provenant d'université privée et d'école supérieure privée du Sénégal et de l'étranger.
- ◆ Une attestation de prise en charge en cas de financement par un organisme ou une entreprise.
- ♦ Frais de dossier : 10 000 FCFA

ANNEXE 1. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil, mention Sciences de l'Ingénieur, spécialité Génie Civil

SEMESTRE 5		Nombre de	
UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Crédits	
DIT 351 : Mathématiques et	Mathématiques		
Sciences physiques pour	Electricité du Bâtiment	8	
l'ingénieur, UE fondamentale	Recherche Opérationnelle		
	RDM 1 (Dues)		
DIT 352: Mise à niveau	Dessin et DAO1(Dues)	8	
Technologique, UE optionnelle	Technologie de construction (Dues)	Ū	
DIT 252 . Angleig et	Anglais technique et Commerciale		
DIT 353: Anglais et Communication, UE fondamentale	Technique de communication et d'expression	4	
DIT 354 : Génie urbain 1, UE	Géotechnique 1		
fondamentale	Route1	6	
DIT 255 - Management LIE	Economie générale		
DIT 355 : Management, UE fondamentale	Marché des travaux et législation des entreprises	4	
Total horaire des enseig	nements du semestre 5	30	

SEMESTRE6		Nombre de	
UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Crédits	
DIT 361 : Sciences pour	Programmation Langage C	5	
l'ingénieur, UE fondamentale	Calcul numérique	3	
DVT 462 G L LL 4	RDMII		
DIT 362 : Calcul de structures 1, UE fondamentale	Béton Armé I	8	
OE fondamentale	Construction Métallique I		
DIT 363 : Physique de l'Habitat I,	Thermique du bâtiment	4	
UE fondamentale	Acoustique	4	
DIT 364 : Hydraulique, UE	Hydrogéologie		
fondamentale	Hydraulique Urbaine	6	
DIT 365 : Communication	Lecture de plan, métré et devis		
graphique appliquée au BTP, UE	Dessin et DAO II	7	
fondamentale	Topographie générale		
Total horaire des enseig	nements du semestre 6	30	

SEMESTRE 7		Nombre de		
UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Crédits		
DIT 471 - Dhawi and de l'Habitat H	Traitement de l'air			
DIT 471 : Physique de l'Habitat II, UE fondamentale	Efficacité énergique et énergie renouvelable	5		
DIT472: Génie urbain 2, UE	Topographie II	4		
fondamentale	Géotechnique II	4		
DIT 473 : Calcul de structures 2,	Béton Armé II	4		
UE fondamentale	Construction Métallique II	-		
DIEGRA COLL I CALLE	Route II			
DIT474 : Génie urbain 3,UE fondamentale	Assainissement Urbain	6		
Tonuamentale	CAO (Covadis, Robot)			
DIE 455 D 14 411 4 1 1	Gestion de projet			
DIT 475: Projets et laboratoires 1, UE fondamentale	Projet Béton armé	6		
OE fondamentale	Etude d'un projet de bâtiment			
DIT 476: Projets et laboratoires 2, UE fondamentale	Etude d'un projet d'hydraulique (AEP)	5		
OE IUIIGAIIICIIGAIC	Laboratoires (MAT, Sol)			
Total horaire des enseig	30			

SEMESTRE 8	SEMESTRE 8						
UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Crédits					
DIT481 : Stage et projet de fin	Méthodologie de rédaction d'un PFE	30					
d'études, UE fondamentale	Stage et PFE						
Total horaire des ensei	30						

Annexe 2 : Tableau récapitulatif du mode d'évaluation

Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil, mention Sciences de l'Ingénieur, spécialité Génie Civil

Semestre 5

		Poids de	N	ature et type	1	Durée	Coef.	
UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	l'EC	CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		de l'UE ²
DIT 251 - M-4L (m-4) (m-4) C (m-4)	Mathématiques	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 351: Mathématiques et Sciences	Electricité du Batiment	2	33.33	66.67	X		≤4h	8
physiques pour l'ingénieur	Recherche Opérationnelle	3	33.33	66.67	X		≤4h	
	RDM 1 (Dues)	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 352: Mise à niveau Technologique	Dessin et DAO1(Dues)	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	8
	Technologie de construction (Dues)	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DITE 252 . A seleje of Comment of the	Anglais technique et Commerciale	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DIT 353 : Anglais et Communication	Technique de communication et d'expression	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DIT 254 - Cánic muhain 1	Geotechnique 1	3	33.33	66.67	X		≤4h	(
DIT 354 : Génie urbain 1	Route1	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
DIE 255 M	Economie générale	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DIT 355 : Management	Marché des travaux et législation des entreprises	2	33.33	66.67	X		≤4h	4

Semestre 6

			N	ature et type	d'épreuves		D	Coof
UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³	Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
DIT 361 : Sciences pour l'ingénieur	Programmation Langage C	3	33.33	66.67	X		≤4h	_
	Calcul numérique	2	33.33	66.67	X		≤4h	5
	RDMII	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 362 : Calcul de structures 1	Béton Armé I	3	33.33	66.67	X		≤4h	8
	Construction Métallique I	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 262 - Dissert on J. Bill 124-4 I	Thermique du bâtiment	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DIT 363 : Physique de l'Habitat I	Acoustique	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DITE 264 II I I	Hydrogéologie	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 364 : Hydraulique	Hydraulique Urbaine	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
DIT 365 : Communication graphique	Lecture de plan, métré et devis	2	33.33	66.67	X		≤4h	
	Dessin et DAO II	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	7
appliquée au BTP	Topographie générale	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	

Semestre 7

			N	ature et type	d'épreuves		Dunés	Coof
UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³	Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
DIT 471 - Dhysians de l'Hebitet H	Traitement de l'air	2	33.33	66.67	X		≤4h	5
DIT 471 : Physique de l'Habitat II	Efficacité énergique et énergie renouvelable	3	33.33	66.67	X		≤4h	5
DIEGO CCC I I C	Topographie II	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DIT472: Génie urbain 2	Geotechnique II	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DIT 450 C. 1. 1. 1	Béton Armé II	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
DIT 473 : Calcul de structures 2	Construction Métallique II	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Route II	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT474 : Génie urbain 3	Assainissement Urbain	2	33.33	66.67	X		≤4h	6
	CAO (Covadis, Robot)	2	33.33	66.67	X		≤4h	
	Gestion de projet	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 475: Projets et laboratoires 1	Projet Béton armé	2	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Etude d'un projet de batiment	2	33.33	66.67	X		≤4h	
	Etude d'un projet d'hydraulique (AEP)	2	33.33	66.67	X		≤4h	_
DIT 476: Projets et laboratoires 2	Laboratoires (MAT, Sol)	3	33.33	66.67	X		≤4h	5

Semestre 8

	UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				D	Coof	İ
				CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		Coef. de l'UE ²	
	DIT481 · Stage et projet de fin d'études	Méthodologie de redaction d'un PFE	1	33.33	66.67	X		≤4h	8	İ
		Stage et PFE	5				X			